

**DECLARATION DE FIN D'OCCUPATION
OU
DEMANDE DE PROLONGATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2026**

Demandeur :

Numéro du permis de stationnement :

Personne à contacter (en cas de nécessité) : tél

Chantier terminé le :

Date de début de prolongation :

Date de fin de prolongation :

Modification éventuelle de la surface occupée :

LONGUEUR :

LARGEUR :

TARIFICATION :

ABONNES EFFIA <i>(Maison du stationnement 02.99.40.66.89)</i>	Forfait stationnement <u>Forfait par jour et par place neutralisée en zone de stationnement réglementé (sauf abonnés EFFIA)</u> 6.00€ x nombre de jours x nombre de places
CHANTIER DECLARE :	+ (Nombre de jours x Surface en m ² x 0,80 €) pour les 30 premiers jours et si besoin + (Nombre de jours x Surface en m ² x 0,85 €) pour 60 jours suivant + (Nombre de jours x Surface en m ² x 0,95 €) pour 90 jours suivant + (Nombre de jours x Surface en m ² x 1 €) au-delà de 90 jours
CHANTIER N'AYANT PAS RENOUVELE la précédente autorisation (en cas de prolongation)*	51.80 € + (Nombre de jours x Surface en m² x 0,75 €)
CHANTIER NON DECLARE :	225.00 € + (Nombre de jours x Surface en m² x 0,80 €)

**Toute demande de prolongation de l'occupation du domaine public doit être effectuée dans un délai minimum de 4 jours ouvrables avant l'expiration du permis de stationnement.*

Le soussigné s'engage :

- à payer la redevance d'occupation du domaine public calculée conformément à la délibération du conseil municipal en date du 18 décembre 2025 fixant le tarif des redevances dues par les bénéficiaires de permis de stationnement,
- à respecter les prescriptions notifiées dans le permis de stationnement.

Le,

(Signature et Cachet de l'entreprise)